



Compte Rendu CODIR GESMA 16/12/2021



Présents: C Prégniard, Y. Chevalerias ,F. Boerkmann, JL Maroyer, , A.François, M. Vergneaud,
C. Bolliger ,C. Jouin , , A. Vernier

Excusés : D. Lachgar ,C. Chamoulaud

Invité: F. Damato

Absents:

Ordre du jour

Approbation du précédent codir

- CR codir du 18/11/21 : enlever l'article sur l'emprunt du matériel, pas de demande de caution pour l'instant.

Suivi administratif et financier

- Point sur les inscriptions: 133 mais 12 licences passager
- Point financier: ok mais pas encore de grosses dépenses
- Changement des assurances fourgon et local: avec les nouvelles lois on doit pouvoir changer en cours d'année. Les tarifs de la MAIF sont beaucoup plus intéressants. Téléphoner à la MAIF pour changer d'assurance.
- Galette : 14/01/22. Inscription : <http://www.plongee-gesma.com/site/form-view/1>
Lancer le mail le 27/12 en précisant qu'on ne sait pas encore quelles seront les normes sanitaires à cette date
Lieu: Rives de Charente

Outil de gestion d'adhérents : Proposition

VPDIVE

Fourgon

- Ancien fourgon : fin des remboursements en 2021 (300€)

Matériel

La décision du dernier CODIR et la discussion qui en a suivie

Cahier de suivi : application du nouveau modèle à compter du 3 janvier 2022.

Clés du local : feuille en cours à signer

Pb avec le compresseur : réglé il marche (voir à changer le petit piston)

Informations diverses

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

- Vente logos 5 €, petits ou grands et mallettes floquées : 15 €.
- Vestes...(demander des échantillons à Decathlon afin de présenter et passer les commandes pour la galette.(sweat femmes 17 €, hommes 20€, veste soft shel 50 € , +5€ de logo+ marge bénéficiaire, ?..)
- Tshirts encadrants : chez decathlon , tee-shirt basique un côté ENCADRANT l'autre logo Gesma(en stock).
- Prévoir un gilet jaune pour le DP

Formations techniques(Pour information)

- Responsable technique : Philippe Tisseuil
- Point sur les formations :
 - Niveau 1 : responsables P Giraud, M Delage, JM Noel, E Letang
Nb d'inscrits : 16
 - Niveau 2 : responsable Richard Tallet,
Nb d'inscrits :3 ou 4
 - Niveau 3 : Pas de formation cette année
 - Niveau 4 : Formation CODEP
Nb d'inscrits : 4
 - Initiateurs : responsables : Jean Christophe Dubois, Philippe Tisseuil, Pascal Giraud, Olivier Louarme.
Nb d'inscrits : 8
 - Tsi stagiaires : Bolliger C et Boerkmann F
 - Plongeurs or : Christophe Bolliger et Michel Marot, séances le mercredi
Nb d'inscrits : 3
 - Bio : Christophe Bolliger

Bourses à prévoir(Pour information)

Angélique (N4-E2), Cédric N4-E2) et Richard (MF1-E3) : le règlement prévoit de la donner l'année suivante donc cette année. Vote :1 contre, 1 abstention, 7 pour.

Apnée

Formation : responsable Eric Glappier

Dates à retenir :

- 5/12 Civaux : très bonne séance , les encadrants étaient nombreux donc ils ont pu profiter de la séance (9 GESMA, 9 ACERS, 2 CSAR)
- 26/02 Civaux
- 24/03, rencontre amicale à Cognac

NAUTILIS

Salle cardio : avenant à la convention faite, les mercredis de 19h à 20h15. 5 cartes validées pour l'ouverture de la salle.(Christian J ,Eric G, Marc M, Estelle G, Jean-François P)

Les apnéistes prennent d'office les 1^{er} mercredis du mois.

NAP

Formation : responsable Claude Pelletier

Nage de Noël: le 19 décembre (rond point de la Pyramide- Bourgines)

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Nage du Codep16: le 22 janvier

- o Rencontre amicale interclub organisée par le GESMA de 19-23 heures
- Moment convivial : buffet payée par le CODEP (voir avec Estelle pour l'intendance)
- o Buffet en haut des gradins devant la salle des clubs

Formation d'Initiateur prévue : 1er trimestre

Date à retenir :

- 10/04 : Palmathlon
- RIFA NAP : Claude peut valider la partie pratique afin d'inscrire des candidats à l'initiateur NAP ,
- voir calendrier sur le site : <http://www.plongee-gesma.com/site/2018/10/27/my-calendar/>.
- Calendriers nationaux

PSP

Installation de la grille à faire par les services techniques au dessus du local du CSAR (Date à définir et à communiquer au CSAR)

Matériel PSP acheté et fabriqué par le GESMA ,mutualisé avec le CODEP: Rachat par le CODEP 300 €

Compétition inter régionale : 13/03/2022

- o Traiteur : repas obligatoires pour les officiels et bénévoles(une 30aine), facultatifs et payants pour les compétiteurs
- o Devis logo : en cours
- o Réaliser un planning de "qui fait quoi" à faire passer aux différents clubs pour constituer des équipes.(fléchage, installation du materiel, buvette...)
- o Toutes les factures transitent par le CODEP
- o Fixer un samedi pour la fabrication du materiel : date retenue le 22/01

Le 5 décembre, cumul PSP et formation initiateur.

Possibilité de faire passer l'épreuve du mannequin aux initiateurs pspeurs en premier pour qu'ils puissent faire la PSP après.

Idée: la piscine est dispo les samedis soirs.

TIV+Nettoyage local

Date : 15/01/22 Inscriptions : <http://www.plongee-gesma.com/site/form-view/14>

Inviter les personnes "intéressées" par la formation à la journée TIV

Ré-épreuve sur Toulouse ou autre, recherche de prestataires, demande de devis pour remplacer Bigata litigieux sur les refus.

Achat envisagé d'un tampon "basique": inutile, refusé

Lieu : Montauzier + salle OMS(?)

Bouteilles refusées Gesma: hors circuit , Sabatier.

Bouteilles refusées perso: faire signer un document au propriétaire qui reconnaît que son bloc est HS, il récupère sa bouteille et elle sort du circuit au Gesma. Si elle est ré éprouvée et jugée ok par un autre atelier elle pourra revenir dans le circuit Gesma.

RIFA

A faire lors de la fermeture de la piscine, en Mars finalement

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême

Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen

Recyclage: dates sur le calendrier du site (<http://www.plongee-gesma.com/site/2018/10/27/my-calendar/>)

Formation de formateurs secourisme

Christian Pregniard a fait un stage à Pau suite aux réformes;
Condition de stage difficile due a la COVID (ne pas se toucher, chacun son mannequin)
Ces conditions rendent compliquées les formations de PSC1 et de RIFA: les dates ne sont donc que prévisionnelles et pourront être modifiées selon les normes en vigueur .
*L'aspirine est enlevée du sac de sécu.

Site / Page Facebook/Instagram/Agenda(Pour information)

- Site wordpress : date pour formation
- Facebook : Christophe
- Instagram : une nouvelle adhérente souhaite s'en occuper, Anne Euriat.
- Agenda : créer et partager des accès(Pb de sécu avec Google→VPDIVE?) ou **site ?**

Bio / Sorties

- Soirée Requins : 4 mars 2022 - Dominique
- Sortie à Colera prévue à l'Ascension 2022 - Christian
- Ustica : dernière semaine de juin 2022 - Dominique
- Egypte : croisière BDE en octobre 2022 ou juin 2023 - Dominique
- île de Groix et ses épaves : septembre 2022 - Annie

Nettoyage de la Charente

Nouveau groupe pour organisation

Questions diverses

- Scellement de la barrière d'entrée : prévue en 2022

Fin de réunion :

La secrétaire de séance :
Annie François

Prochaine réunion le : 27/01,

le président :
François Boerkmann

GESMA

Affiliée FFESSM 02 16 007

Association loi 1901 - n°siret : 485 166 656 00010 ape 926C

Siège social: 64 rue Montauzier 16000 Angoulême
Adresse postale: chez M. Boerkmann, 12 res Le Pallain, 16400 Puymoyen